Date d'édition : 9 juin 2011 Date de révision : 23 juin 2014

Version 3

Vissain

1. Identification de substance/préparation et de la société/entreprise

Utilisation de la substance/ de la préparation	Solution acide à dissoudre l'acier
Identification de la société/entreprise	*Savonnerie du Léman* chemin Prévenoge 2 Z.I. Large Pièces C 1024 Ecublens Tél : (+41) 021 691 39 34 Fax : (+41) 021 691 39 35 Service technique et fabrication : J.-C. Guberan : (+41) 076 373 02 98
Téléphone en cas d'urgence	**145** (Tox Center)

2. Identification des dangers



CORROSIF (SGH 05)

Peut provoquer de graves brûlures en cas de contact avec la peau ou les yeux. Susceptible d'endommager certains matériaux (p.ex. textiles). Nocif pour les animaux, les plantes et les matériaux organiques de toute sorte.

3. Composition, information sur les composants

Caractéristiques chimiques Solution aqueuse

Formule H2O4S

Composants		Symboles	Phrase risque	CAS	No CE
Acide sulfurique	≤ 20%	C	H290-H314	7664-93-9	231-639-5

4. Premiers secours

Indications générales :

Sortir les sujets de la zone dangereuse.
Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation :
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
En cas d'inconscience, coucher la personne en position latérale de sécurité et appeler d'urgence un médecin. Recourir si besoin à la respiration artificielle.

Après contact avec la peau :
Eponger l'acide concentré d'abord avec une pâte à papier ou une matière textile sèche car l'acide réagit violemment avec l'eau en dégageant une forte chaleur. Laver abondamment à l'eau. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

Après contact avec les yeux :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières 15 minutes au moins. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Aller dans une clinique oculaire si possible.

Après ingestion :
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin :

Les symptômes suivants peuvent apparaître **:**
Sensation de brûlure, toux asthmatiforme, laryngite, insuffisance respiratoire, spasme, inflammation et œdème du larynx, inflammation et œdème des bronches, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire.

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau.

5. Mesure de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction :

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers particuliers des produits de décomposition thermique ou des gaz dégagés

Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des gaz toxiques, Produits de décomposition dangereux, oxydes de soufre, réagit exothermiquement avec l´eau.

Equipement spécial de sécurité :
Porter appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection total.

Autres indications :
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

6. Mesure à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles :

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Neutraliser au lait de chaux ou avec du carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau. Le produit peut être éliminé comme eaux usées après neutralisation, conformément aux réglementations locales. Méthodes de nettoyage - déversement mineur: Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Autres informations :

Traiter le produit récupéré selon la section 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

7. Manipulation et stockage

Manipulation :
Précautions à prendre pour la manipulation :

Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé. En cas de dilution, toujours ajouter le produit à l'eau. Ne jamais ajouter l'eau au produit.

Prévention des incendies et des explosions :

Ce produit n'est pas inflammable. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Risque d'explosion.

Mesures d'hygiène :

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux acides. Conserver dans le conteneur d'origine.

Indications concernant le stockage commun :
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Autres indications sur les conditions de stockage :
Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans un endroit bien ventilé. Le produit est hygroscopique.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	N° CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Acide sulfurique	7664-93-9	VME	0,1 mg/m3	Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
Acide sulfurique	7664-93-9	VLE	0,1 mg/m3	Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

Contrôles techniques appropriés
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Indications complémentaires :
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Mesures générales de protection et d'hygiène :
Ne pas manger, boire ni fumer sur le lieu de travail.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Prévoir une douche et douche d'œil sur le lieu de travail.

Ne pas inhaler les vapeurs, les gaz et les aérosols.

Equipement de protection individuel :

Protection de la peau / des mains :
Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
Contact total
Matériel: Caoutchouc fluoré

Protection des yeux/du visage
Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum).Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection respiratoire
Quand l'évaluation des risques montre que le port d' appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection du corps
Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

9. Propriétés physiques et chimiques

Indications générales

Forme :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Inodore

Modification d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	env.105°C
Point d'éclair	non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux)	Ce produit n'est pas inflammable
Auto-inflammation :	non applicable
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif
Limites d'explosivité :	non applicable
Pression de vapeur :	1,33 hPa à 145,8 °C
Densité à 20°C :	1,80 - 1,84 g/cm3
Solubilité dans l'eau :	entièrement miscible
Valeur du pH à 20°C :	< 1

10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / conditions à éviter :
Réagit avec les substances suivantes : bases, eau. Effet corrosif avec les métaux ; dégage de l'hydrogène. Se décompose par chauffage.

Substances à éviter :
Bases, halogénures, Matières organiques, carbures, fulminates, nitrates, picrates, Cyanures, chlorates, halogénures alcalin, sels de zinc, permanganates, par exemple, permanganate de potassium, peroxyde d'hydrogène, Perchlorates, Nitrométhane phosphoreux.

Réagit violemment avec:
Cyclopentadiène, oxime de cyclopentanone, amines de nitroaryle, hexalithium disilicide, oxyde phosphoreux (III), poudres métalliques

Produit de décomposition dangereux : se référer au chapitre 5
Oxydes de soufre, Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Réagit exothermiquement avec l´eau.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Acide sulfurique	Oral	LD50	2140 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation :

de la peau : Très corrosif (lapin).

des yeux : Très corrosif (lapin).
Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité subaiguë à chronique : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Indications toxicologiques complémentaires : En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l 'oesophage et de l 'estomac.

12. Informations écologiques

Effets écotoxiques :
Le produit n'est pas facilement biodégradable. Toutes les valeurs relatives aux effets écotoxicologiques se réfèrent aux substances pures. Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH. Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Mobilité et potentiel de bio accumulation :
Le produit est mobile dans l'eau. Pas de données disponibles pour la bio accumulation.

Effets écotoxiques, toxicité aquatique :

CL50/96h	42 mg/l (gambusia affinis)
CE50/24h	29 mg/l (daphnia magna)
CE50/48h	70-80 mg/l (crangon crangon (crevette))

Résultats des évaluations PBT et vPvB
L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit - Recommandation :
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
Ne doit pas être mélangé à d'autres solvants/produits en vue du recyclage.

Emballages non nettoyés - Recommandation :
Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :
Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train)

Numéro ONU :

ADR/RID: 2796 IMDG: 2796 IATA: 2796

Nom d'expédition des Nations unies :

ADR/RID: ACIDE SULFURIQUE
IMDG: SULPHURIC ACID
IATA: Sulphuric acid

Classe(s) de danger pour le transport :

ADR/RID: 8 IMDG: 8 IATA: 8

Dangers pour l'environnement :

ADR/RID: non IMDG Marine pollutant: no IATA: no

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :

IMDG: non applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

15. Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la « GetStoffV » = la Réglementation sur les Produits dangereux

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

CE-Symbole(s) de danger	CORROSIF (SGH 05)
Phrase(s) de risque	H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Phrase(s) de sécurité	P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Dispositions particulières :
Restriction d'emploi: Protection contre les substances dangereuse contribue à une restriction d'emploi pour les femmes enceintes et les jeunes de moins de 16 ans.

16. Autres données

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

Utilisation recommandée	Réservé aux utilisateurs professionnels.
Texte des phrases H mentionnées sous l'article 3	H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi sur l'étiquette.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.

Produit aux normes REACH selon article 31 du règlement 1907/2006

HS - Code douanier 2207-20 / N° CPID (OFSP) : 506662-05

Service établissant la fiche technique : Droguerie